

PORT GRIMAUD INFO

NUMÉRO 8

Questions-réponses • Printemps 2025

Le mot du Maire

Grimaudoises, Grimaudois, chers plaisanciers,

Port Grimaud, joyau architectural et maritime, est un lieu d'exception dont la singularité fait notre fierté collective.

Aujourd'hui, nous sommes à un tournant de son histoire : préserver son identité tout en assurant son avenir.

Je suis heureux de constater que notre régie portuaire poursuit sa bonne gestion, tout en restant fidèle à l'identité unique de Port Grimaud. Les résultats de l'année écoulée témoignent d'une gestion rigoureuse et efficace, avec un excédent, une nouvelle fois, en progression ; là où les gestions précédentes affichaient un déficit chronique.

Une nouvelle fois, en février dernier, le Tribunal administratif est venu conforter la position de la Mairie quant à son mode de gestion.

C'est pourquoi nous poursuivrons nos efforts pour assurer une gestion équilibrée.

Je tiens, plus que jamais, à réaffirmer mon engagement : Port Grimaud doit rester tel que François Spoerry l'avait imaginé : «Une maison, un quai privé et une place de bateau devant».

C'est ce que j'ai toujours souhaité et ce que je continuerai de défendre avec détermination.

Je suis intimement persuadé qu'il est possible de trouver un équilibre entre l'entretien indispensable des infrastructures, la sécurisation du droit d'amarrage et la mise en place de solutions adaptées aux enjeux environnementaux qui sont au cœur de notre action.

C'est tous ensemble, grâce au dialogue, que nous devons œuvrer afin de préserver et renforcer ce lieu exceptionnel qui nous est si cher.

Alain BENEDETTO

Maire de Grimaud



Démêlons le vrai du faux sur l'avenir de Port Grimaud !

Face aux nombreuses informations circulant sur l'avenir de notre port et les projets en cours, il est essentiel de distinguer les faits des rumeurs.

Voici en résumé des réponses factuelles pour corriger des contre-vérités sans fondement.

La Commune veut exproprier les associations de copropriétaires **FAUX**

- > Aucune procédure d'expropriation n'a été engagée. La Commune demande seulement le transfert des biens utilisés par les anciens concessionnaires dans le cadre du service public portuaire, conformément aux règles en vigueur.

La Commune cherche à spéculer sur Port Grimaud **FAUX**

- > La Commune n'est ni un promoteur immobilier ni un marchand de biens. Son rôle est d'assurer la bonne gestion du port de plaisance, en améliorant ses infrastructures et la qualité des services.

Les voies intérieures vont devenir obligatoirement publiques **VRAI**

- > Si aucune solution n'est trouvée pour permettre l'accès des équipes de la régie, la Commune n'aura pas d'autre choix que d'intégrer les voiries de Port Grimaud au domaine public. Cependant, à sa demande, une solution alternative est en discussion avec les ASL : l'instauration d'une servitude conventionnelle qui permettrait de conserver le statut privé des voies tout en assurant l'accès au service portuaire.

Le projet «Port Grimaud 2030» devra être respectueux de l'environnement **VRAI**

- > Toute modification doit respecter des réglementations strictes et obtenir les autorisations préfectorales. Seuls les projets garantissant la préservation de l'environnement seront validés.

La concertation des habitants a été trop courte **FAUX**

- > Au total, près de cinq mois de concertation ont été menés, incluant une pré-concertation de trois mois avant la consultation officielle.

Le dragage du plan d'eau peut être réalisé en respectant les infrastructures des canaux **VRAI**

- > L'objectif est simplement de retrouver la profondeur initiale, sans creuser davantage. Cela n'affectera donc pas la stabilité des structures.

La taille des bateaux a augmenté depuis la reprise en régie **FAUX**

- > Depuis 2022, les bateaux accueillis dans le port n'ont pas changé en taille ni en puissance. Les données d'enregistrement le prouvent.

L'amarrage devant les maisons sera préservé **VRAI**

- > Le projet de contrat de garantie d'usage sur lequel travaille la commune vise à sécuriser ce droit pour les propriétaires sur une durée de 35 ans.

Les éléments de la consultation des entreprises établie en 2023 restent une base de travail de la Commune

FAUX

- > Les éléments conçus dans ce document de consultation ont servi à retenir un groupement d'entreprises pour assurer l'assistance à maîtrise d'ouvrage. Ce document n'est donc plus utilisé. Les seuls projets étudiés par la Commune sont ceux qui ont été retenus à l'issue de la concertation :
- Réaménagement de la panne de l'Eglise selon le projet n°3 (JANIN)
 - Remodelage des digues de la passe d'entrée en fonction des scénarios 1 et 1bis
 - Réaménagement de la Capitainerie selon le scénario n°1 (X. BOHL).

Tous les autres projets et documents associés sont caducs et ne doivent plus être utilisés.

1

Aménagement de l'avant-port

- > Scénario 1 : extension Nord et Sud - env. 27 M€ HT (hors aléas)
- > Scénario 1bis : extension Nord et Sud + Giscle - env. 29 M€ HT (hors aléas)

1 bis

Restructuration de la panne de l'église. Scénario n°3 réalisé par le cabinet JANIN retenu lors de la concertation.



Le projet d'extension de la Capitainerie va correspondre à celui validé lors de la concertation

VRAI

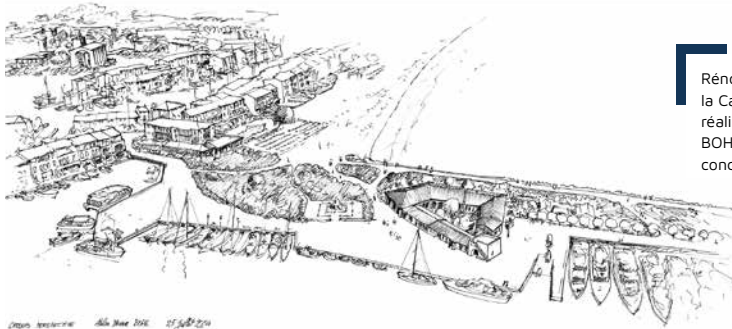
> Le bâtiment actuel n'est plus aux normes et doit être modernisé. C'est pourquoi la capitainerie va être totalement repensée selon l'esquisse conçue par Xavier BOHL qui a été retenue lors de la concertation. Ce projet prévoit une extension, mais sans créer de niveau supplémentaire,

ni d'incidence visuelle. De plus, des locaux annexes sont aussi envisagés à PG2 et PG3 pour une meilleure gestion.

L'élévation des digues va gâcher la vue

FAUX

> Des supports visuels ont démontré qu'il n'y aura pas d'impact visuel pour les habitations.



Rénovation et extension de la Capitainerie. Scénario n°1 réalisé par l'atelier Xavier BOHL retenu lors de la concertation.



En conclusion :

Les projets en cours visent à garantir la pérennité de Port Grimaud en conciliant modernisation, sécurité et respect de l'environnement.

Nous restons à l'écoute pour construire ensemble l'avenir de notre port.



Permanence sans rendez-vous
tous les mercredis après-midi
à la capitainerie à partir de 14h00

Informations et contact :

+33 (0)4 94 56 29 88
capitainerie@portdegrimaud.fr